

## « ARKEL AI Business »

### Public :

Tout public

### Prérequis :

Aucun

### Durée de formation :

À partir de 2 heures  
1 jour

### Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 0679843760 ou par email :  
jordan@arkel.ai

### Objectifs :

Booster sa productivité, améliorer la qualité de travail et innover dans ses projets grâce à l'IA

### Moyens et modalités :

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique

### Moyens Techniques :

Tables, chaises, ordinateur relié à Internet

Document actualisé le 24/09/2025

### Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

### Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis, est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaire

### Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

### Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire

### Validation de votre inscription :

A l'issue de votre candidature, vous recevrez par email une convocation pour participer à la formation accompagner d'un livret d'accueil récapitulant l'ensemble des informations vous permettant de vous préparer.

### Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Document actualisé le 24/09/2025

## Handicap :

Toutes les formations dispensées à DISTRIME sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées du référent handicap :

### **AGEFIPH**

Bastien GIESBERGER M'Ballo SECK

Contact mail uniquement

rhf-idf@agefiph.asso.fr

### **MDPH**

MDPH 75 de Paris 69 rue de la Victoire 75009 Paris

01 53 32 39 39 ou 0 805 80 09 09 (Numéro vert)

contact@mdph.paris.fr

### **CAP EMPLOI**

43 Bis Rue d'Hautpoul

75019 - Paris

Tel : 01 44 52 40 60

### **Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés**

Fédération APAJH

33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15

## Le Prix :

3600 €

## Contact :

TARLET Jordan

jordan@arkel.ai

0679843760

## QUELQUES CHIFFRES:

Document actualisé le 24/09/2025

|      | [promotions]<br>promotions | Taux de satisfaction :<br>[en%] | Nombre de<br>stagiaires : |
|------|----------------------------|---------------------------------|---------------------------|
| 2024 | Formation IA               | 89 %                            | 182                       |
| 2025 | Formation IA               | 89 %                            | 597                       |

Document actualisé le 24/09/2025

# « ARKEL AI Business »

## PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

**MODULE 1 :** Introduction à l'intelligence, la pensée et la décision

**Durée :** 30 minutes

...

Évaluation Module 1

**MODULE 2 :** Histoire et développements de l'intelligence artificielle

**Durée :** 30 minutes

...

Évaluation Module 2

**MODULE 3 :** Fondamentaux de compréhension de l'IA

**Durée :** 30 minutes

...

Évaluation Module 3

**MODULE 4 :** Acteurs majeurs de l'IA dans le monde

**Durée :** 30 minutes

...

Évaluation Module 4

**MODULE 5 :** Enjeux, limites et défis de l'adoption de l'IA générative

**Durée :** 1 heure

...

Évaluation Module 5

**MODULE 6 :** Impact socio-économique de l'IA générative

**Durée :** 1 heure

...

Évaluation Module 6

Document actualisé le 24/09/2025

# Jordan Tarlet

---

24 RUE DES MENUS, 92100, BOULOGNE-BILLANCOURT | 06.79.84.37.60 |  
jordan.tarlet@gmail.com

Entrepreneur de 26 ans, spécialisé dans les industries de l'innovation digital à haut impact, et leur implémentation auprès de clients corporate.

## Formation

### BACCALAURÉAT | 2017 | NOTRE DAME DE BOULOGNE

- Spécialisation : Scientifique
- Mention : Bien

### DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES | 2021 | UNIVERSITÉ DE PARIS

- Spécialisation : Techniques de recherches innovantes

### STATUT NATIONAL ÉTUDIANT ENTREPRENEUR | 2020 | PÉPITE IDF

- Délivré par le PÉPITE CRÉAJ-IDF

## Compétences

### WEB3

- Expert dans l'enseignement des technologies décentralisées, y compris les contrats intelligents, les DApps, la blockchain et la mise en œuvre de protocoles de consensus.

### INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- Aptitude à former des professionnels dans la conception et l'implémentation de modèles d'apprentissage automatique, le traitement du langage naturel, la vision par ordinateur et d'autres sous-domaines de l'IA.

### COMMUNICATION

- Excellente capacité à expliquer des concepts techniques complexes de manière accessible et engageante.

### LEADERSHIP

- Leader en formation, guidant les étudiants à travers des projets d'IA et de web3, en encourageant l'innovation et la pensée critique.

### DATA ANALYSE

- Aptitude à enseigner l'analyse et l'interprétation des données, essentielles pour les applications d'IA.

### SÉCURITÉ

- Connaissance de la sécurité dans les environnements décentralisés, enseignant les meilleures pratiques pour la gestion des clés et les protocoles de sécurité.

Document actualisé le 24/09/2025

## Expérience

### **PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL | ASTERIA | DÉCEMBRE 2022 – AUJOURD'HUI**

- Pilotage, présidence et direction de la société d'intermédiation d'affaires ASTERIA.

### **DIRECTEUR GÉNÉRAL | ENEPHTYS | OCTOBRE 2020 – AUJOURD'HUI**

- Pilotage et direction du cabinet de conseil en innovation digitale Enephtys.
- Account Management des clients Grands Comptes du cabinet (LACOSTE, ACCOR, RENAULT, etc...)
- Réalisation de sessions de travail dédiées à l'éveil sur les technologies de la blockchain et de l'intelligence artificielle.

### **RÉDACTEUR | COINTRIBUNE | SEPTEMBRE 2020 – AVRIL 2022**

- Publication d'articles et de tribunes sur les actualités des blockchains et des cryptomonnaies

### **INTERVENANT | ESSEC BUSINESS SCHOOL | JANVIER 2022 – JUIN 2022**

- Pilotage des projets finaux d'une classe de 50 élèves, sur des cours dédiés à la blockchain et au web3.
- Dispensation et organisation de 30 heures de cours dédiés à la blockchain et au web3.

### **AUTEUR ACADÉMIQUE | THE LANCET | DÉCEMBRE 2021**

- Collaborateur d'une publication à destination des journaux et revues scientifiques qui traitera des applications possibles de la blockchain dans la médecine contemporaine. La rédaction est accompagnée par des professeurs et docteurs universitaires.

### **REVIEWER ACADÉMIQUE | SCIENCE | OCTOBRE 2021**

- Reviewer intégral d'une publication d'Harvard dédié à la blockchain et au web3 dans l'industrie de la santé pour le compte du journal académique Science.

# ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de DISTRIME en matière d'accessibilité numérique.

## 1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, DISTRIME a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

## 2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de DISTRIME, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

## 3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

## Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les bénéficiaires et l'organisme de formation, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Document actualisé le 24/09/2025



## **Obligations et force majeure**

Dans le cadre de ses prestations de formation, « DISTRIME » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « DISTRIME » ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « DISTRIME », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « DISTRIME ».

## **Devis et attestation**

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « DISTRIME » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « DISTRIME » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « DISTRIME », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « DISTRIME » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « DISTRIME » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

## **Dédommagement, réparation ou dédit**

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

## **Propriété intellectuelle et copyright**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « DISTRIME » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont

Document actualisé le 24/09/2025

protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « DISTRIME ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

### **Descriptif et programme des formations**

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau du(des) participant(s) ou de la dynamique de la session.

### **Confidentialité et communication**

« DISTRIME », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « DISTRIME » au Client. « DISTRIME » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « DISTRIME » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « DISTRIME » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

### **Protection et accès aux informations à caractère personnel**

L'organisme de formation s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « DISTRIME »
  - conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « DISTRIME » ou par voie électronique à : « DISTRIME ».
- En particulier, « DISTRIME » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « DISTRIME » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

### **Litiges**

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 24/09/2025

